

Province de Québec
Municipalité de Pierreville

Procès-verbal de la *séance extraordinaire* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *mardi 1^{er} décembre 2020* à 18 h 30 par le biais de vidéoconférence.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères Nathalie Traversy, Ginette Nadeau et Marie-Pier Guévin-Michaud et messieurs les conseillers Jimmy Descôteaux et Steeve Desmarais sous la présidence de monsieur Éric Descheneaux, maire, formant le quorum du conseil.

EST ABSENT : *Michel Bélisle*

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

NOMBRE DE CITOYENS PRÉSENTS : Séance à huis clos due à pandémie de la maladie à coronavirus.

01. MOMENT DE RECUEILLEMENT

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-12-450

Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*
Appuyée par le conseiller *Jimmy Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le point « Affaires diverses » ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption des comptes payés et à payer ;

LÉGISLATION

04. Signataires municipaux – Dernière séance de monsieur le maire ;

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

05. Noël des employés – Remboursement d'un souper de Noël ;
06. Service d'audit pour l'année 2019 – Autorisation de paiement à la firme Groupe RDL Inc. ;
07. COVID-19 – Autorisation de paiement de vitre et de porte de protection ;
08. Papeterie à l'effigie de la Municipalité – Autorisation d'achat et de paiement ;

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun élément à ce point

SÉCURITÉ INCENDIE

Aucun élément à ce point

SÉCURITÉ CIVILE

09. Glissement de terrain – Autorisation de paiement à monsieur Marc-André Harnois et son service de génie de la Fédération québécoise des municipalités ;

VOIRIE MUNICIPALE

10. Remplacement de ponceaux – Rang Courchesne – Autorisation de paiement à monsieur Marc-André Harnois et son service de génie de la Fédération québécoise des municipalités ;
11. Glissière de sécurité – Autorisation de paiement ;

HYGIÈNE DU MILIEU

12. Plan d'intervention – Mandater la firme Maxxum gestion d'actifs pour le déploiement d'outils et l'implantation de tableau de bord ;
13. Plan d'intervention – Mandater l'entreprise Groupe Trifide pour l'inventaire des panneaux de signalisation ;

14. Plan d'intervention – Mandater la firme TB Maestro pour l'évaluation de l'état physique des bâtiments municipaux ;
15. Plan d'intervention – Mandater la firme Techni-Consultant comme ressource externe ;

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Aucun élément à ce point

AMÉNAGEMENT - URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

16. Parc rue Martel – Demande de commandite Mouvement Desjardins – Autorisation de signature ;

LOISIRS ET CULTURE

17. Centre communautaire – Projet de rénovation phase 2 – Autorisation de paiement à monsieur Marc-André Harnois et son service de génie de la Fédération québécoise des municipalités ;
18. Loisirs – Autorisation d'achat de panneaux passe-tête pour les parcs ;
19. Loisirs – Autorisation d'achat et de paiement d'éclairage pour les panneaux passe-tête ;
20. Festivités du Nouvel an – Feux d'artifice ;

-
21. Levée de l'assemblée.

03. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 30 novembre 2020 ;

EN CONSÉQUENCE,

2020-12-451

Il est proposé par la conseillère *Nathalie Traversy*

Appuyée par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de la secrétaire/commis-comptable à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je soussignée *Isabelle Tougas*, secrétaire/commis-comptable pour la Municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2020.

Isabelle Tougas

Secrétaire/commis-comptable

Déboursés directs

1	7946	Fédération Québécoise des municipalités - Glissement terrain rang De L'Ile R-2020-11-428 , station d'épuration eaux ND	1 618.28 \$
2		R-2020-11-431 , réfection du centre communautaire R-2020-11-435	
3	7947	Les Services exp inc. - Honoraires professionnels Glissement terrain rang De L'Ile R-2020-11-396	1 684.38 \$
4	7948	Sintra inc. - Asphaltage chemin de la Commune et rang De L'Ile R-2020-11-400	147 040.05 \$
5	7949	Vacuum Drummond inc. - Hydropression usine d'épuration ND R-2020-11-402	3 563.77 \$
6	7950	Avizo Experts-conseils - Honoraires professionnels plan d'intervention des conduites d'eau potable, égout R-2020-11-429	8 853.08 \$
7	7963	Petite-Caisse - Eau, fil, gants, visières, repas réunion budget 2021	242.40 \$
8	7964	Association québécoise du loisir municipal - Cotisation 2020 membre Josée Bussièrès R-2020-11-407	40.24 \$
9	7965	Les Entreprises Bergeron 2009 inc. - 1/6 versement déneigement 2020-2021	35 018.14 \$
10	7966	Jutras René - Remboursement au crédit du à une mise à jour de la MRC Nicolet Yamaska	2 510.52 \$
Sous-total des factures déjà payées			200 570.86 \$

Fournisseurs 2020

			- \$
1	7967	Boisvert Lyne - Déplacements: Mégaburo (2x), Budget 2021(3x), Préfontaine rideaux (5x), Caisse, ND, Gourmet	517.00 \$
2	7968	Buropro - Photocopies du mois de novembre 2020	908.78 \$
3	7969	Descheneaux Éric - Visite gros rebuts	44.00 \$

4	7970	Dépanneur Pierreville - Essence camion pour le mois de novembre 2020	343.83 \$
5	7971	Dépanneur Ultramar - Diesel pour le mois de novembre 2020	57.34 \$
6	7972	Fonds d'information sur le territoire - Avis de mutation de novembre 2020	65.00 \$
7	7973	Eurofins Environex - Tests des eaux usées	354.12 \$
8	7974	Les Entreprises d'électricité D.A. inc. - Alimentation 240V pour nouvelle barrière au garage municipal	507.74 \$
9	7975	Les Entreprises Bergeron 2009 inc. - 2/6 versement déneigement 2020-2021	35 018.14 \$
10	7976	Mégaburo - Papier 8.5x11 de couleur, drapeau du Qc., règle.	178.30 \$
11	7977	Normand Bardier - Monter les quais ND, transport de pierre 0-3/4	511.34 \$
12	7978	Patrick Morin - Liquide lave-glace, pile alcaline, ampoule del 9w, ampoule del	133.28 \$
13	7979	Poste Canada - Pierrepont de novembre 2020	176.05 \$
14	7980	Huot - Diverses pièces pour aqueduc.	2 367.70 \$
15	7981	Régie d'eau du Bas Saint-François - Consommation d'eau novembre 2020	16 361.46 \$
16	7982	Régie des déchets Du Bas Saint-François - 12/12 versement quote-part 2020	18 515.89 \$
17	7983	Régie d'incendie Pierreville-St-François-Du-Lac - 4/4 versement de la quote-part 2020	26 265.00 \$
18	7984	Métro Rouillard & Frères - Sacs de plastique, bouteille d'eau 18L	7.14 \$
19	7985	Polychem - Oxymètre portatif Hanna avec sonde optique.	2 293.75 \$
20	7986	Thomson Reuters - Code municipal service du 01-11-2020 au 31-10-2021	190.05 \$
21	7987	Déneigement Yvon Gamelin - 1/5 versement déneigement stationnement Métro + centre communautaire	1 474.39 \$
22	7988	Cyr Système - Calibration des mesures du poste de pompage des eaux usées	632.36 \$
Sous-total des factures à payer			106 922.66 \$

Total des factures du mois	106 922.66 \$
-----------------------------------	----------------------

LÉGISLATION

04. SIGNATAIRES MUNICIPAUX – Dernière séance de monsieur le maire

CONSIDÉRANT QUE la présente séance est la dernière présidée par monsieur Éric Descheneaux, maire de la Municipalité, dû à sa récente démission, qui sera déposée et active lors de la séance ordinaire du 7 décembre prochain ;

CONSIDÉRANT QU'afin d'éviter les délais de paiement de différents fournisseurs de la Municipalité, il faut effectuer ces paiements avant la fin du mandat de monsieur le maire ;

EN CONSÉQUENCE,

2020-12-452

Il est proposé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*
Appuyé par la conseillère *Nathalie Travery*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que monsieur Éric Descheneaux, maire de la Municipalité de Pierreville, demeure signataire pour les chèques de la Municipalité pour les paiements autorisés lors de la présente séance.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

05. NOËL DES EMPLOYÉS – Remboursement d'un souper de Noël

CONSIDÉRANT QUE tous les ans, la Municipalité organise un souper de Noël afin de remercier ses employés pour le travail qu'ils ont offert tout au long de l'année ;

CONSIDÉRANT QUE pour cette année, le contexte de la pandémie empêche l'organisation de cette soirée ;

CONSIDÉRANT QU'afin de remercier les employés de leur travail, les élus ont pris à décision de leur offrir un présent en guise de reconnaissance ;

EN CONSÉQUENCE,

2020-12-453

Il est proposé par le conseiller *Steeve Desmarais*
Appuyé par la conseillère *Ginette Nadeau*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de rembourser aux neuf (9) employés municipaux un montant de 50 \$ chacun, représentant le prix d'un souper de Noël en leur faveur.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Réceptions – ADM » 02 130 00 493

06. SERVICE D'AUDIT POUR L'ANNÉE 2019 – Autorisation de paiement à la firme Groupe RDL Inc.

CONSIDÉRANT QUE chaque année, la Municipalité doit procéder à l'audit de ses livres comptables ;

CONSIDÉRANT QUE pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2019, la Municipalité a retenu les services de la firme comptable Groupe RDL Drummondville Inc.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu, en date du 26 novembre 2020 la facturation des services de la firme, se détaillant ainsi :

Audit des livres comptables : ± 7 610 \$ (taxes en sus)

Préparation des déclarations d'impôts : ± 180 \$ (taxes en sus)

Vérification des dépenses relatives au PAERRL : ± 395 \$ (taxes en sus)

Compléter le rapport financier consolidé : ± 1 325 \$ (taxes en sus)

Travaux pour l'application de la méthode simplifiée : ± 1325 \$ (taxes en sus)

EN CONSÉQUENCE,

2020-12-454

Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*
Appuyée par le conseiller *Steeve Desmarais*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de la facture au montant de ± 10 835 \$ (taxes en sus) de la firme comptable Groupe RDL Drummondville Inc. pour l'audit des livres comptables pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2019 pour la Municipalité de Pierreville.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Comptabilité et vérification » 02 130 00 413

07. COVID-19 – Autorisation de paiement de vitre et de porte de protection

CONSIDÉRANT QUE la résolution no. 2020-06-198 autorisait l'achat d'une vitre et une porte de protection pour les bureaux de l'Hôtel de Ville et pour la bibliothèque ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont presque terminés, la Municipalité a reçu la facturation se détaillant ainsi :

Cloison de verre Hôtel de ville : ± 1 500 \$ (taxes en sus)

Ajout d'une porte d'aluminium : ± 1 750 \$ (taxes en sus)

Ajustement de la porte d'entrée de l'Hôtel de Ville : ± 490 \$ (taxes en sus)

Remplacement de thermos (2 fenêtres) : ± 1 435 \$ (taxes en sus)

Cloison de verre bibliothèque : ± 750 \$ (taxes en sus)

EN CONSÉQUENCE,

2020-12-455

Il est proposé par la conseillère *Nathalie Traversy*

Appuyée par le conseiller *Jimmy Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de la facture pour les éléments énumérés précédemment pour une somme de ± 5 925 \$ (taxes en sus) à l'entreprise Vitrierie Smith ;

QUE dans cette somme, un montant de ± 4 000 \$ (taxes en sus) est alloué en lien avec les protections dans le cadre de la pandémie de COVID-19 et un montant de ± 1 925 \$ (taxes en sus) est alloué pour l'entretien du bâtiment de l'Hôtel de Ville ;

QUE le paiement soit libéré lorsque le remplacement des deux (2) fenêtres embuées sera effectué.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles aux postes budgétaires suivants : « Vitre et porte HV COVID-19 » 02 320 00 726 et « Entretien & réparation HV » 02 190 00 522

08. PAPETERIE À L'EFFIGIE DE LA MUNICIPALITÉ – Autorisation d'achat et de paiement

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit procéder au renouvellement de son inventaire d'enveloppes et de feuilles à l'effigie de la Municipalité afin de permettre l'impression de documents officiels ;

EN CONSÉQUENCE,

2020-12-456

Il est proposé par le conseiller *Steeve Desmarais*

Appuyé par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat et le paiement à l'entreprise Imprimerie de la rive sud Ltée au montant de ± 1 588 \$ (taxes en sus), représentant un montant de ± 273 \$ pour l'achat de 2 000 enveloppes format 4,125 X 9,5, un montant de ± 371 \$ pour l'achat de 2 000 enveloppes format 9 X 12, un montant de ± 588 \$ pour l'achat de 2 000 enveloppes format 9,5 X 14,75, un montant de ± 356 \$ pour l'achat de 1 000 feuilles format 8,5 X 11.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Fourniture de bureau » 02 130 00 670

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun élément à ce point

SÉCURITÉ INCENDIE

Aucun élément à ce point

SÉCURITÉ CIVILE

09. GLISSEMENT DE TERRAIN – Autorisation de paiement à monsieur Marc-André Harnois et son service de génie de la Fédération québécoise des municipalités

CONSIDÉRANT QUE monsieur Marc-André Harnois, ingénieur à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a été mandaté dans le dossier des travaux de stabilisation du glissement de terrain sur le rang de l'Île ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu, en date du 31 octobre 2020, la facture pour les honoraires du service de génie de la FQM se détaillant ainsi :

Monsieur Marc-André Harnois au tarif horaire de 95,16 \$ pour un total de 4,25 heures de travail ;

Monsieur Mathieu Gingras au tarif horaire de 80,60 \$ pour un total de 0,25 heure de travail ;

EN CONSÉQUENCE,

2020-12-457

Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*
Appuyée par la conseillère *Nathalie Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement des honoraires du service de génie de la FQM, pour une somme de ± 424,58 \$ (taxes en sus) pour le soutien technique et la gestion de projet, dans le cadre des travaux de stabilisation du glissement de terrain sur le rang de l'Île.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Glissement de terrain – Rang de l'île » 03 310 00 004

VOIRIE MUNICIPALE

10. REMPLACEMENT DE PONCEAUX – Rang Courchesne – Autorisation de paiement à monsieur Marc-André Harnois et son service de génie de la Fédération québécoise des municipalités

CONSIDÉRANT QUE la résolution no. 2020-10-365 mandait monsieur Marc-André Harnois et son service de génie de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) afin de procéder à la gestion du projet, à l'élaboration d'un devis et de plan pour effectuer une évaluation des ponceaux sur le rang Courchesne ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu la facture des honoraires professionnels de monsieur Harnois et son service pour la gestion du projet et le soutien technique en date du 31 octobre 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE cette facture se détaille ainsi :

Monsieur Marc-André Harnois au tarif horaire de 95,16 \$ pour un total de 7,75 heures de travail ;

Monsieur Mathieu Gingras au tarif horaire de 80,60 \$ pour un total de 4 heures de travail ;

2020-12-458

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*
Appuyé par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de la facture de la Fédération québécoise des municipalités, pour le temps travaillé de monsieur Marc-André Harnois et son service de génie aux tarifs mentionnés ci-haut, pour une somme de ± 1 059,89 \$ (taxes en sus) ;

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Honoraires FQM » 02 320 00 951

11. GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ – Autorisation de paiement

CONSIDÉRANT QUE la résolution no. 2020-11-399 autorisait l'achat et l'installation de glissière de sécurité pour le rang de l'Île, le chemin de la Commune et la rue Desmarais ;

CONSIDÉRANT QU'une partie de l'installation est terminée ;

2020-12-459

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller *Steeve Desmarais*
Appuyé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de la facture de l'entreprise Ployard 2000 Inc. au coût de ± 8 204,40 \$ (taxes en sus) pour l'installation de glissières de sécurité.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Glissières de sécurité » 02 320 05 521

HYGIÈNE DU MILIEU

12. PLAN D'INTERVENTION – Mandater la firme Maxxum Gestion d'actifs pour le déploiement d'outils et l'implantation de tableau de bord

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pierreville a réalisé son plan d'intervention et a l'intention d'améliorer ses façons de faire dans le but d'accroître sa capacité à répondre aux besoins de ses citoyens ;

CONSIDÉRANT QUE la mise en valeur des données des actifs de la Municipalité passe par une meilleure démocratisation et une meilleure diffusion de celles-ci à tous les intervenants ;

CONSIDÉRANT QUE la firme Maxxum Gestion d'actifs propose deux outils complémentaires, soit l'implantation d'un tableau de bord décisionnel et l'intégration d'une carte interactive ;

2020-12-460

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*
Appuyé par le conseiller *Steeve Desmarais*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de mandater la firme Maxxum Gestion d'actifs pour le déploiement d'outils de diffusion des données et l'implantation d'un tableau de bord décisionnel au coût de ± 21 000 \$ (taxes en sus) ;

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles aux postes budgétaires suivants : « Plan d'intervention ND » 02 414 00 445 et « Plan d'intervention Pville » 02 414 10 446

13. PLAN D'INTERVENTION – Mandater l'entreprise Groupe Trifide pour l'inventaire des panneaux de signalisation

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de l'élaboration de son plan d'intervention, la Municipalité doit procéder à l'inventaire de tous les panneaux de signalisation des rues lui appartenant, soit procéder à l'inscription du nom et description des panneaux selon la codification du MTQ, l'inscription du type de support, l'état des panneaux, et l'image réelle des panneaux ;

2020-12-461

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*

Appuyée par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de mandater l'entreprise Groupe Trifide au coût de ± 9 100 \$ (taxes en sus) afin de procéder à l'inventaire des panneaux de signalisation sur les routes appartenant à la Municipalité par cartographie mobile.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles aux postes budgétaires suivants : « Plan d'intervention ND » 02 414 00 445 et « Plan d'intervention Pville » 02 414 10 446

14. PLAN D'INTERVENTION – Mandater la firme TB Maestro pour l'évaluation de l'état physique des bâtiments municipaux

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de l'élaboration du plan d'intervention de la Municipalité, il faut procéder à l'évaluation de l'état physique des bâtiments municipaux de Pierreville, soit l'Hôtel de Ville, le garage municipal, le chalet des loisirs et l'entrepôt de la rue Martel ;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment du centre communautaire fait déjà l'objet d'une étude par la firme d'architecte Doucet + Turcotte Architectes, mandatée par le biais de la résolution no. 2020-09-328, celui-ci ne fera pas partie du présent mandat ;

CONSIDÉRANT QUE l'audit technique consistera en une évaluation de l'état des différents éléments constructifs qui composent un bâtiment ;

CONSIDÉRANT QUE la démarche comprend les étapes suivantes :

- Réunion de lancement
- Consultation des documents techniques relatifs aux sites
- Rencontres techniques
- Visite des lieux
- Compilation des données

2020-12-462

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Nathalie Traversy*

Appuyée par la conseillère *Ginette Nadeau*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de mandater la firme TB Maestro pour la réalisation de l'évaluation de l'état des bâtiments municipaux au coût forfaitaire de ± 13 000 \$ (taxes en sus) ;

Que les services additionnels potentiels le cas échéant seront facturés aux taux horaires présentés ci-dessous :

- Ingénieur/architecte à un tarif de 130 \$/h
- Ingénieur/architecte sénior à un tarif de 180 \$/h
- Technicien à un tarif de 85 \$/h

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles aux postes budgétaires suivants : « Plan d'intervention ND » 02 414 00 445 et « Plan d'intervention Pville » 02 414 10 446

15. PLAN D'INTERVENTION – Mandater la firme Techni-Consultant comme ressource externe

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de l'élaboration du plan d'intervention de la Municipalité, plusieurs intervenants, et ce, à plusieurs étapes sont impliqués dans ce projet ;

CONSIDÉRANT QU'afin d'éviter la confusion, il est important de mandater une personne à titre de collaborateurs externes pour coordonner les différentes phases de la réalisation de ce projet ;

EN CONSÉQUENCE,

2020-12-463

Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*
Appuyée par la conseillère *Nathalie Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de mandater la firme Techni-Consultant comme ressource externe du projet de plan d'intervention dans le cadre de la gestion des actifs municipaux au coût forfaitaire de ± 11 400 \$ (taxes en sus) ;

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles aux postes budgétaires suivants : « Plan d'intervention ND » 02 414 00 445 et « Plan d'intervention Pville » 02 414 10 446

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Aucun élément à ce point

AMÉNAGEMENT – URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

16. PARC RUE MARTEL – Demande de commandite Mouvement Desjardins – Autorisation de signature

CONSIDÉRANT QU'afin de réduire les coûts reliés à la construction d'un nouveau parc situé au coin des rues Martel et Letendre, la Municipalité désire demander une commandite au Mouvement Desjardins ;

CONSIDÉRANT QUE ce nouveau parc permettra, entre autres, d'offrir un nouvel espace de jeux pour les jeunes et moins jeunes afin de s'amuser et de se ressourcer ;

CONSIDÉRANT QUE Desjardins est un organisme engagé dans la communauté depuis des décennies, notamment par son implication au sein de divers projets, locaux, régionaux et par les projets à vocation sociale et de développement économique ;

CONSIDÉRANT QUE par son implication, le Mouvement Desjardins contribuerait grandement à la qualité de vie des résidents et du même coup, pourrait bénéficier d'une plus grande visibilité, et ce en subventionnant le parc pour une somme de 25 000 \$, et en ayant l'opportunité de voir le parc porter le nom de l'entreprise pour une période de dix (10) ans ;

EN CONSÉQUENCE,

2020-12-464

Il est proposé par la conseillère *Nathalie Traversy*
Appuyée par le conseiller *Jimmy Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le maire, monsieur Éric Descheneaux, à signer pour et au nom de la Municipalité de Pierreville la demande de commandite de 25 000 \$ au Mouvement Desjardins afin d'aider au financement du nouveau parc situé au coin des rues Martel et Letendre.

LOISIRS ET CULTURE

17. CENTRE COMMUNAUTAIRE – Projet de rénovation phase 2 – Autorisation de paiement à monsieur Marc-André Harnois et son service de génie de la Fédération québécoise des municipalités

CONSIDÉRANT QUE le service de génie de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a été mandaté dans le projet de rénovation du centre communautaire ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu, en date du 31 octobre 2020, la facture pour les honoraires du service de génie de la FQM se détaillant ainsi :

→ *Monsieur Marc-André Harnois pour la gestion du projet au tarif horaire de 95,16 \$ pour un total de 3 heures de travail ;*

→ *Monsieur Jean-Pierre Dufour pour l'orientation des besoins au tarif horaire de 95,16 \$ pour un total de 5,5 heures de travail ;*

EN CONSÉQUENCE,

2020-12-465

Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*
Appuyée par le conseiller *Jimmy Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de la facture du service de génie de la FQM pour une somme de ± 808,86 \$ (taxes en sus).

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Travaux rénovation – Ctre communautaire » 03 310 00 014

18. LOISIRS – Autorisation d'achat de panneaux passe-tête pour les parcs

CONSIDÉRANT QU'afin d'inviter les familles à profiter du plein air tout au long de l'hiver, et afin de mettre de la vie dans les différents parcs de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE ces panneaux d'ambiances festifs seront faits pour permettre aux familles de prendre des photos rigolotes lors de leur visite dans les parcs ;

CONSIDÉRANT QUE ces panneaux passe-tête seront fabriqués par une artiste québécoise ;

EN CONSÉQUENCE,

2020-12-466

Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*
Appuyée par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat de sept (7) panneaux passe-tête pour une somme de ± 1 461,77 \$ (taxes en sus) afin d'enjoliver les différents parcs de la Municipalité ;

QUE la somme se détail ainsi :

<i>Matériels :</i>	<i>± 411,77 \$ (taxes en sus)</i>
<i>Temps de l'artiste :</i>	<i>± 1050,00 \$ (sans taxes)</i>

QUE le montant exclu le matériel nécessaire à l'installation desdits panneaux ainsi que le temps des employés du service de la voirie de la Municipalité qui feront le travail.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention comité loisirs » 02 701 92 990

19. LOISIRS – Autorisation d’achat et de paiement d’éclairage pour les panneaux passe-tête

CONSIDÉRANT QU’afin de bien voir les panneaux passe-tête qui seront installés dans les parcs, il faut acheter des luminaires ;

2020-12-467

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*
Appuyée par la conseillère *Nathalie Traversy*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, d’autoriser l’achat et le paiement de luminaire pour éclairer les différents panneaux passe-tête pour une somme de ± 144,96 \$ (taxes en sus) ;

QUE l’achat sera remboursé à madame Josée Bussièrès, agente aux loisirs et à la vie communautaire.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention comité loisirs » 02 701 92 990

20. FESTIVITÉS DU NOUVEL AN – Feux d’artifice

CONSIDÉRANT QUE l’année 2020 tire à sa fin, les municipalités du Bas-Saint-François, soit Pierreville, Odanak et Saint-François-du-Lac, désirent se rallier afin de créer un « WOW » pour souligner la fin de cette année mouvementée ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités désirent organiser des feux d’artifice qui seront lancés dans deux (2) lieux différents, lesquels seront gardés secrets afin d’éviter les rassemblements ;

CONSIDÉRANT QUE cet événement sera diffusé sur le web accompagné d’une trame musicale et de vœux du Nouvel An ;

2020-12-468

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Nathalie Traversy*
Appuyée par le conseiller *Steeve Desmarais*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, d’autoriser le paiement de la facture de l’artificier, soit l’entreprise Spec-Tech, d’une somme de ± 2 500 \$ (taxes en sus) pour les feux d’artifice du 31 décembre 2020.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention comité loisirs » 02 701 92 990

21. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

2020-12-469

Il est proposé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 19 h 06.

Éric Descheneaux
Maire

Lyne Boisvert, CPA, CGA
Directrice générale/Secrétaire-trésorière